



PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 15 février dernier, le député de Rosemont déposait à l'Assemblée nationale du Québec une pétition demandant au gouvernement du Québec une juste reconnaissance des préposés en retraitement des dispositifs médicaux (PRDM) par le règlement de leurs plaintes de maintien de l'équité salariale.

Le processus de traitement de ces plaintes a été confié à la Commission de normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. Ainsi, nous allons porter à l'attention de nos collègues du MTESSS cette préoccupation du député de Rosemont.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux reconnaît la contribution des PRDM ainsi que de tous les autres employés dans la lutte contre la pandémie, et nombreux sont les témoignages réalisés dans les milieux valorisant les employés en remerciement de leur implication. L'apport des PRDM est important dans le cadre de la reprise des chirurgies en raison des tâches reliées à la stérilisation du matériel médical et chirurgical.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Christian Dubé
N/Réf. : 22-MS-01488